



Rapport 2004/2005

Bureau international des droits des enfants

International Bureau for Children's Rights

Oficina Internacional de los Derechos del Niño

1185, rue Saint-Mathieu

Montréal (Québec) H3H 2P7 Canada

Téléphone : **(514) 932-7656**

Télexcopieur : (514) 932-9453

Courriel : info@ibcr.org

www.ibcr.org



Le Président

Message du Président

Table des matières

- 2 Message du président
- 3 Message du directeur général
- 4 Notre mission et objectifs
- 5 La petite histoire du BIDE...10 ans déjà
- 6 Projets 2004-2005
- Conférence Mise en oeuvre des droits de l'enfant: perspectives nationales et internationales, Montréal, 18 au 20 novembre 2004
- 8 Enfants victimes et témoins d'actes criminels
- 10 Enfants victimes de la traite et de l'exploitation sexuelle
- 11 Profils nationaux sur l'état de mise en oeuvre de la Convention relative aux droits de l'enfant
- 12 Ressources et dépenses



La *Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant* (CDE) est bien un grand texte sur les droits humains. Son contenu est nettement progressiste; il a suscité une dynamique sans référence dans l'histoire de l'humanité. La décision récente de la Cour suprême des États Unis de condamner la peine de mort appliquée aux enfants ouvre l'espoir que la Convention sera enfin ratifiée par les États Unis et donc deviendra « le » texte universel sur les droits humains de l'enfant.

Le Bureau international des droits des enfants (BIDE), depuis 1994, a le souci de jouer un rôle original dans le champs de la promotion concrète des droits des enfants. Il n'est pas un forum politique, même s'il ne néglige pas une réflexion sur les politiques suivies en direction des enfants; ce n'est pas un institut de recherche, même s'il a le souci de la rigueur scientifique

et ce n'est pas une agence de communication, même s'il a la préoccupation d'informer tous les publics. Son coeur de cible: jouer un rôle d'expertise auprès des pouvoirs publics et des professionnels. Le travail mené ces dernières années sur les lignes directrices en faveur des enfants victimes ou témoins d'actes criminels illustre bien cette démarche. Le succès rencontré renforce certes la crédibilité mondiale du BIDE; surtout nous pouvons en attendre que ce document puisse se mettre au service d'une démarche permettant une meilleure et réelle prise en compte des enfants.

Le Bureau international des droits des enfants fête ses 10 ans d'existence et d'activités pour le respect des droits de l'enfant. Le BIDE remplit ce rôle d'expertise qui lui a été donné et ne cesse de travailler en ce sens. Nombre de publications, de rapports, de conférences et autres actions viennent témoigner du labeur effectué par tous les gens impliqués ainsi que du bien-fondé de son existence. Cependant, bien d'autres pas sont à franchir comme l'a démontré la Conférence internationale de Montréal de novembre 2004 auxquels participaient au plus haut niveau l'UNICEF, le Conseil de l'Europe et le Comité de l'ONU sur les droits de l'enfant.

Le BIDE et ses partenaires ont le souci de ne pas relâcher leurs efforts. Chacun, là où nous sommes avons un rôle à jouer. Tous ces efforts, telles des gouttes d'eau contribuant à constituer un fleuve, faciliteront un meilleur respect de l'ensemble des termes de la Convention. Il faudra du temps, beaucoup d'humilité ainsi qu'une grande vigilance. C'est le lot des combats pour les droits humains.

Telle est notre utopie sanctionnée régulièrement par des petites ou de plus grandes avancées.

Que tous ceux — congrégations religieuses du Canada, gouvernements du Canada et du Québec, Ville de Montréal, secteur privé et particuliers, notamment — qui nous prodiguent confiance ainsi qu'un soutien moral et financier pour partager ce projet soient une nouvelle fois remerciés.

Jean-Pierre Rosenczveig
Président du BIDE
Magistrat (France)

Le Directeur général

Message du Directeur général



L'année 2004-2005 aura été marquée par des réalisations importantes et des développements très prometteurs. Le présent rapport dresse un bilan des activités réalisées pour la période du 1^{er} avril 2004 au 31 mars 2005.

La Conférence *Mise en œuvre des droits de l'enfant : perspectives nationales et internationales*, organisée par le BIDE du 18 au 20 novembre 2004, fut un succès retentissant. Tenue à Montréal quinze ans jour pour jour après l'adoption de la *Convention relative aux droits de l'enfant*, cette conférence avait pour but de faire le point sur les progrès observés dans le domaine des droits de l'enfant et de faire ressortir les défis qui restent à relever, dans une perspective constructive. C'était, d'autre part, l'occasion de célébrer le dixième anniversaire du BIDE et de réunir des acteurs

importants du domaine des droits de l'enfant, tant à l'échelle canadienne qu'internationale. D'autres informations figurent en pages 6 et 7.

En application de la résolution 2004/27 du Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC) portant sur les *Lignes directrices en matière de justice pour les enfants victimes et témoins d'actes criminels*, une autre étape importante a été franchie en 2004-2005 en vue de l'adoption des lignes directrices par les Nations Unies. En effet, le Groupe intergouvernemental d'experts chargé d'élaborer les lignes directrices s'est réuni à Vienne les 15 et 16 mars 2005.

L'année 2004-2005 aura également confirmé et précisé l'engagement du BIDE à mieux connaître, à prévenir et à lutter contre la traite des enfants, notamment pour fins d'exploitation sexuelle. Fort des recommandations de l'étude préliminaire réalisée l'an dernier pour le ministère de la Justice du Canada, le BIDE a poursuivi ses efforts de réseautage et de collecte d'informations sur ce phénomène au pays et ailleurs dans le monde. Le BIDE a porté une attention particulière aux bonnes pratiques élaborées dans ce domaine et, enfin, a élaboré un nouveau plan d'action (voir en page 10 du présent rapport).

De plus, d'importants progrès ont été réalisés en 2004-2005 relativement à la réalisation de ce qui pourrait bien devenir une importante contribution du BIDE à la mise en œuvre de la *Convention relative aux droits de l'enfant*. Le projet sur les profils nationaux prévoit notamment l'analyse et la préparation de rapports sur l'état de l'application des droits des enfants dans les pays ayant ratifié la *Convention relative aux droits de l'enfant* et ses protocoles facultatifs, mettant en relief les progrès réalisés, les bonnes pratiques identifiées et les défis qui restent à relever.

Finalement, l'appui et les conseils fournis par les membres du Conseil d'administration au cours de l'année et l'apport financier des partenaires ont été d'un précieux concours. Je profite de l'occasion pour remercier la merveilleuse équipe du BIDE, y compris les nombreux stagiaires, étudiant(e)s qui offrent bénévolement leurs services au BIDE et à la cause qu'il défend.

Jean-François Noël
Directeur général

Bureau international
des droits des enfants

Conseil d'administration
2004-2005

PRÉSIDENT

Jean-Pierre Rosenczveig
France

TRÉSORIÈRE

Sœur Sheila Sullivan, cnd
Canada

VICE-PRÉSIDENT - DÉVELOPPEMENT DE LA BASE DES MEMBRES

Fabrice Benoit
Canada

VICE-PRÉSIDENT - PROGRAMMATION ET REPRÉSENTANT DU CONSEIL AUPRÈS DU COMITÉ SCIENTIFIQUE

Daniel C. Préfontaine, QC
Canada

MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SIÉGEANT AU COMITÉ DE LÈVÉE DE FONDS

Bernard Grenier
Canada

MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET REPRÉSENTANTE DU BIDE AUPRÈS DES ORGANISATIONS INTERGOUVERNEMENTALES À VIENNE

Maria de la Luz Lima Malvido
Mexique

MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET REPRÉSENTANT DU BIDE AUPRÈS DES ORGANISATIONS INTERGOUVERNEMENTALES À GENÈVE

Christopher D. Sidoti
Australie

MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION RESPONSABLE DES ÉVÉNEMENTS SPÉCIAUX

Irvin Waller
Canada

MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Kajja Gertner - Ozola
Lettonie

MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Rita-Félicité Sodjedo Hounton
Bénin

Des millions d'enfants partout dans le monde sont exposés à des risques qui mettent en péril leur développement. Ils sont victimes de traite y compris à des fins d'exploitation sexuelle; ils sont victimes et témoins d'actes criminels; ils souffrent dans leur chair et leur esprit des conséquences des conflits armés; ils sont séparés de leur famille; ils sont exploités et subissent des abus, violence et cruauté et leurs droits sont violés de manière flagrante. Il est particulièrement important d'assurer la protection de ces enfants et la réalisation de leurs droits tel que stipulés dans la *Convention relative aux droits de l'enfant* (CDE) adoptée par les Nations Unies en novembre 1989 et ratifiée par 192 pays.

La CDE a servi de catalyseur à la création il y a dix ans du Bureau international des droits des enfants (BIDE), une organisation non gouvernementale internationale (ONGI) basée à Montréal, au Canada.

La mission du BIDE est de contribuer à la promotion et protection des droits des enfants conformément aux dispositions de la CDE et de ses protocoles facultatifs. De même les actions du BIDE s'inspirent également des objectifs définis par la communauté internationale dans ce domaine y compris le document de Déclaration ayant pour titre *Bâtir un monde digne des enfants* adopté à l'unanimité au terme de la Session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies consacrée aux enfants (2002).

Dans le cadre de sa mission le BIDE poursuit les objectifs suivants :

- informer et sensibiliser le public sur les droits des enfants;
- développer des stratégies dans le but de répondre aux violations des droits des enfants;
- appuyer les initiatives internationales, nationales et régionales visant à garantir et protéger les droits des enfants;
- faciliter l'échange d'expériences, de connaissances et de bonnes pratiques au sein de la communauté internationale.

Le BIDE jouit d'un statut consultatif spécial auprès du Conseil économique et social des Nations Unies

En mai 2003, le Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC) a octroyé au BIDE le statut consultatif dans la catégorie spéciale, reconnaissant ainsi la qualité du travail accompli par le BIDE et sa contribution aux programmes de travail et objectifs des Nations Unies. Le BIDE joue un rôle actif auprès de divers organes des Nations Unies, notamment la Commission sur la prévention du crime et la justice pénale et l'Office contre la drogue et le crime (ONUDC), situés à Vienne, en Autriche. Le BIDE est également membre de l'ISPAC (le Comité international scientifique et professionnel des Nations Unies sur la prévention du crime et la justice pénale) et collabore avec les membres de ce réseau. À Genève, le BIDE collabore avec le Comité des droits de l'enfant, tant par le biais de son Secrétariat que par l'intermédiaire des membres du Comité, dont certains contribuent aux projets du BIDE.

La petite histoire du BIDE...

10 ans déjà !

Le Bureau international des droits des enfants célébrait en 2004 son dixième anniversaire. Plusieurs événements ont nourri et fait grandir le BIDE. Des réalisations de toutes envergures sont nées de la vision de ses fondateurs et du travail de professionnels, stagiaires, étudiant(e)s et bénévoles ayant à cœur les droits des enfants. Voici quelques faits saillants de ces dix premières années :

- Septembre 1994** Création du BIDE au Canada par Mme la Juge Andrée Ruffo (Canada) et Dr Bernard Kouchner (France).
- 1995-1996** Missions et autres activités de collecte de données sur les dimensions internationales de l'exploitation sexuelle des enfants
- Septembre 1997** Premières audiences du Tribunal international des droits des enfants à Paris, en France : *La législation extraterritoriale en réponse aux dimensions internationales de l'exploitation sexuelle des enfants*.
- Mai 1998** Deuxièmes audiences du Tribunal international des droits des enfants à Fortaleza, au Brésil : *Brésil : Au-delà de la prostitution des enfants et du tourisme sexuel*.
- Novembre 1998** Le ministère de la Justice de l'Espagne, en collaboration avec le BIDE, organise à Madrid la *Rencontre internationale sur les lois extraterritoriales en réponse aux dimensions internationales de l'exploitation sexuelle des enfants*.
- Février 1999** Troisièmes audiences du Tribunal international des droits des enfants à Colombo, au Sri Lanka : *La coopération internationale dans le cadre de la lutte aux dimensions internationales de l'exploitation sexuelle des enfants*.
- Novembre 1999** Conférence *Les droits des enfants dans le nouveau millénaire* organisée par le BIDE en collaboration avec Interamicus et la Faculté de droit de l'Université McGill à l'occasion du 10^e anniversaire de la *Convention relative aux droits de l'enfant*.
- Avril 2000** Audiences du Tribunal international des droits des enfants sur la protection des enfants touchés par les conflits armés à Colchester, au Royaume-Uni : *Securing Children's Rights in the Context of Armed Conflict*.
- Octobre 2000** Le BIDE présente *Les dimensions internationales de l'exploitation sexuelle des enfants — Rapport global* à la 25^e session du Comité des droits des enfants à Genève.
- Décembre 2002** Atelier international sur les enfants victimes et témoins d'actes criminels organisé par le BIDE en collaboration avec le Centre international pour la prévention de la criminalité et le Centre international pour la réforme du droit criminel et la justice pénale.
- Février 2003** Première rencontre du réseau national sur les enfants séparés et publication de *L'Énoncé de bonne pratique sur les enfants séparés au Canada*.
- Mars 2003** Publication des *Lignes directrices en matière de justice pour les enfants victimes et témoins d'actes criminels*.
- Mars 2003** Publication de *Towards a Culture of Tolerance and Peace (an educational package)*, par Emmanuel Agius et Jolanta Ambrosewicz.
- Avril 2003** Publication de *Children and Armed Conflict: A Guide to International Humanitarian and Human Rights Law*, en collaboration avec le *Children and Armed Conflict Unit (University of Essex)*.
- Mai 2003** Octroi du statut consultatif dans la catégorie spéciale au BIDE par le Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC).
- Mars 2004** Étude préliminaire sur la traite d'enfants au Canada réalisée pour le ministère de la Justice du Canada.
- Juillet 2004** ECOSOC adopte la résolution 2004/27 et marque ainsi officiellement le début du processus qui mènera à l'adoption des Lignes directrices en matière de justice pour les enfants victimes et témoins d'actes criminels par les Nations Unies.
- Novembre 2004** Conférence *Mise en œuvre des droits de l'enfant : perspectives nationales et internationales* à l'occasion du 15^e anniversaire de la CDE.
- Mars 2005** Réunion intergouvernementale d'experts, à Vienne, en Autriche, afin de développer des lignes directrices des Nations Unies en matière de justice dans les affaires impliquant les enfants victimes et témoins d'actes criminels.

Conférence Mise en oeuvre des droits de l'enfant: perspectives nationales et internationales, Montréal, 18 au 20 novembre 2004

Projets 2004-2005



Afin de célébrer le quinzième anniversaire de la *Convention relative aux droits de l'enfant*, le Bureau international des droits des enfants a organisé une conférence consacrée à sa mise en œuvre tant au Canada qu'ailleurs dans le monde. Tenue à Montréal quinze ans jour pour jour après l'adoption de la Convention, cette conférence a permis de faire le point sur les progrès observés dans le domaine des droits de l'enfant et les défis qui restent à relever, dans une perspective constructive. C'était, d'autre part, l'occasion de célébrer le dixième anniversaire du BIDE, dont les actions sont précisément guidées par cette «charte des droits des enfants». Se déroulant sur trois jours, la conférence était divisée en quatre sessions qui abordaient des sujets d'actualité: la mise en œuvre de la CDE à l'échelle nationale et internationale, le rôle joué par les tribunaux, la traite d'enfants, et la justice pour les enfants victimes et témoins d'actes criminels.

La conférence fut l'occasion de réunir des acteurs importants du domaine des droits de l'enfant dans une approche multidimensionnelle et multidisciplinaire — juges et magistrats, avocats, procureurs, policiers, universitaires, étudiants, psychologues, travailleurs sociaux et autres intervenants, élus, responsables de l'élaboration de politiques et de programmes, représentants d'organisations intergouvernementales et non gouvernementales ainsi que dirigeants d'organisations religieuses — qui ont discuté de mesures concrètes à prendre afin d'améliorer le sort des enfants sur les plans législatif, social et économique tant à l'échelle canadienne qu'internationale.

Les conférenciers présents étaient variés. À l'échelle internationale, l'Ambassadrice Moushira Khattab, rapporteure au Comité des droits de l'enfant de l'ONU, nous a fait part des progrès et défis observés dans les États parties à la CDE. Le Directeur général adjoint de l'UNICEF, M. Toshiyuki Niwa, a présenté le rôle important joué par cet organe de l'ONU dans l'adoption et la mise en application de la CDE. À l'échelle européenne, Mme Maud de Boer-Buquicchio, secrétaire générale adjointe du Conseil de l'Europe, a décrit les actions entreprises en matière de lutte contre la violence faite aux enfants: traite, châtiment corporel et exploitation sexuelle. Le phénomène de la traite d'enfants en Asie et dans le Pacifique fut décrit par la professeure Xin Ren, spécialiste en la matière.

Sur le plan canadien, le ministre fédéral de la Justice, l'honorable Irwin Cotler, a fait état des actions entreprises par le gouvernement pour protéger les droits des enfants, tel le Plan d'action canadien, dont la l'honorable Landon Pearson, sénatrice, a décrit les origines. À ce sujet, le Plan d'action québécois a été exposé par la ministre responsable de la Condition des Aînés et ministre déléguée à la Famille du gouvernement québécois, Mme Carole Thériault. Représentant le Conseil canadien des organismes provinciaux de défense des droits des enfants et des jeunes, Maître Céline Giroux a fait état du besoin de créer un ombudsman canadien coordonnant les activités des organismes provinciaux. Le professeur Nicholas Bala, spécialiste de la justice des mineurs, a énoncé les forces et faiblesses du droit canadien en la matière. Les projets du ministère de la Justice du Canada dans la lutte contre la traite des enfants furent présentés par Maître Carole Morency, alors que Dre Michelle Côté a parlé de l'équipe chargée de lutter contre l'exploitation sexuelle et commerciale du Service de Police de la Ville de Montréal. Mme Shelagh Roxburgh a dénoncé, au nom des enfants, les faiblesses des centres de réhabilitation et des familles d'accueil.

Le rôle des tribunaux dans la mise en œuvre de la CDE a été abordé par le président de l'Association internationale des magistrats de la jeunesse et de la famille, M. Willie McCarney, ainsi que par l'honorable Jacques Chamberland de la Cour d'appel du Québec. Par ailleurs, maîtres Jean Gauthier et Dominique Trahan, avocats d'enfants, ont expliqué l'importance de la formation des avocats qui représentent des enfants en besoin de protection et en conflit avec la loi, respectivement.

En matière de justice pour les enfants victimes et témoins d'actes criminels, M. Håkan Friman, du ministère de la Justice de la Suède, a présenté les Lignes directrices élaborées par le BIDE. La nécessité d'une formation spécifique du personnel judiciaire et clinique a été expliquée par Mme Pamela Hurley du *Centre for Children and Families in the Justice System* en Ontario et Maître Marie-Josée Di Lallo du ministère de la Justice du Québec a décrit le système de télé-témoignage utilisé au Québec pour les enfants témoins. Enfin, le professeur Sam Garkawe de l'Université Southern Cross (Australie) a dépeint les problèmes rencontrés dans les juridictions internationales lors de procès pour crimes de guerre, crimes contre l'humanité et génocide.

À la fin de chaque session, les participants à la conférence se sont réunis en groupe de discussion et ont soumis des pistes de réflexion et des recommandations quant aux mesures concrètes à prendre afin de promouvoir la mise en œuvre de la CDE.

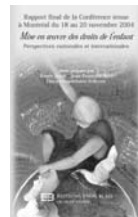
Les lecteurs sont invités à consulter les allocutions des conférenciers, disponibles en version intégrale sur le site Internet du BIDE.

Le rapport de la conférence publié aux Éditions Yvon Blais

Suite à la conférence, un rapport final de la conférence a été préparé pour le BIDE par Renée Joyal, Jean-François Noël et Clara Chapdelaine Feliciati.

Ce rapport constitue un résumé des points saillants des allocutions ainsi que des recommandations soumises par les conférenciers et les participants lors des groupes de discussion. Réalisé grâce au support financier du ministère de la Justice du Canada, le rapport (comprenant les versions anglaise et française) sera publié en juin 2005 aux Éditions Yvon Blais. Une version PDF du rapport sera éventuellement disponible sur le site Internet du BIDE.

Certaines recommandations novatrices sont à noter. À l'échelle internationale: la mise en place d'un ombudsman international et la diffusion de la CDE dans les États parties tant par le biais des médias que dans les écoles. À l'échelle canadienne: l'enchâssement de la CDE dans la Constitution et la création d'un ombudsman canadien. Sur le plan de la délinquance juvénile, la prévention — à savoir de venir en aide aux enfants les plus démunis socialement et économiquement — a été au cœur des discussions. En ce qui a trait au témoignage des enfants, les participants ont manifesté leur appui en vue de l'adoption des lignes directrices par les Nations Unies. Enfin, tous se sont entendus pour affirmer que l'ère où les enfants étaient perçus comme des mini-êtres humains avec de mini-droits était révolue, et que désormais le principe de la participation des enfants devait guider toute action concernant ces derniers.



«Le Bureau joue un rôle parfois difficile mais combien essentiel de gardien et défenseur d'un groupe de la population souvent laissé pour compte et qui n'a qu'une faible voix au niveau international. Je salue donc le rôle de mobilisateur et de rassembleur que joue le Bureau international des droits des enfants.»

Monsieur Pierre Moreau

Député de Marguerite-D'Youville et adjoint parlementaire au ministre de la Justice et Procureur général du Québec

Enfants victimes et témoins d'actes criminels

Des millions d'enfants sont victimes et témoins d'actes criminels : les guerres, les actes de violence et de cruauté ainsi que les pertes personnelles de parents et amis. Ils souffrent de traumatismes liés à ces actes. Ces enfants sont jeunes, vulnérables et requièrent une protection particulière. Il est important que des mesures spéciales soient prises et des structures nationales appropriées soient mises en place pour assurer leur réhabilitation psychosociale et leur réinsertion sociale. Dans ce contexte, la contribution du BIDE s'est manifestée notamment par l'élaboration des *Lignes directrices en matière de justice pour les enfants victimes et témoins d'actes criminels*, en réponse au besoin d'assistance exprimé par les pouvoirs publics et les professionnels.

Les Lignes directrices en matière de justice pour les enfants victimes et témoins d'actes criminels



Les lignes directrices sont le résultat de plusieurs années d'analyse des instruments internationaux et régionaux, de recherche sur les bonnes pratiques, de consultations et de dialogue avec des représentants de gouvernements, des ONG, des professionnels et autres experts, y compris un comité de direction regroupant des experts internationaux dans les domaines du droit de l'enfant, du droit pénal, de la criminologie et de la victimologie.

Les Lignes directrices présentent les bonnes pratiques établies et fournissent le cadre pratique permettant d'aider et de guider dans leur travail quotidien les professionnels et autres intervenants qui travaillent avec des enfants victimes et témoins ainsi que d'aider à l'élaboration, la révision et l'application des lois, des procédures et des pratiques nationales dans ce domaine.

La dignité, la non-discrimination, l'intérêt supérieur de l'enfant et le droit à la participation figurent parmi les principes transversaux qui animent les Lignes directrices. Tout en reconnaissant le droit de l'accusé à un procès juste et équitable, les Lignes directrices rappellent les droits de l'enfant dans le contexte de sa participation au processus du justice pénale : celui d'être traité avec dignité et compassion ; d'être protégé contre la discrimination ; d'être informé ; d'exprimer ses opinions et ses préoccupations et d'être entendu ; le droit à une assistance efficace ; à la vie privée ; d'être protégé de tout préjudice pouvant être causé par le processus de justice ; à la sécurité ; à la réparation ; et enfin le droit de bénéficier de mesures préventives spéciales.

Depuis leur finalisation en 2003, les Lignes directrices ont été traduites en sept langues (anglais, arabe, chinois, espagnol, français, russe et slovaque). En 2004-2005, les lignes directrices ont été publiées en Europe sous forme de CD-ROM produit par la Fondation *Victimas del Terrorismo* en collaboration avec le BIDE, la Société mondiale de victimologie et la Fondation *Victimologia*.



Le BIDE a également publié en 2004-2005 la seconde édition de *Les droits des enfants victimes et témoins d'actes criminels : une compilation d'instruments internationaux et régionaux*, désormais disponible en anglais et en français.

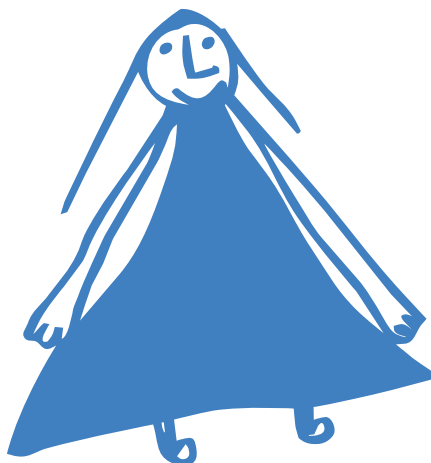
Les lignes directrices en voie d'être adoptées par les Nations Unies

Prenant note avec satisfaction de la contribution du BIDE en ce domaine, le Conseil Économique et Social des Nations Unies (ECOSOC) dans sa résolution 2004/27 du 21 juillet 2004, prie le Secrétaire général de convoquer un groupe intergouvernemental d'experts afin d'élaborer des lignes directrices en matière de justice pour les affaires impliquant des enfants victimes et témoins d'actes criminels.

En application de cette résolution et grâce au support financier du gouvernement du Canada, le Groupe intergouvernemental d'experts s'est réuni à Vienne les 15 et 16 mars 2005. Au total, 50 experts de 29 pays ont assisté à la réunion ainsi qu'un observateur du système des Nations Unies (UNICEF) et deux observateurs provenant d'organisations non gouvernementales (Bureau international des droits des enfants et Défense des Enfants International). L'Ambassadrice Moushira Khattab (Égypte) fut élue présidente de la réunion. Carmen Pérez Jiménez (Venezuela), Liubinka Sebetovsky (Croatie) et Tian Lixiao (Chine) ont été élus vice-présidents et Jean-François Noël (Canada), rapporteur.

La réunion a été ouverte par M. Eduardo Vetere, Directeur de la Division des traités de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC), qui a souligné que l'élaboration et la promotion des Lignes directrices représentaient une étape importante pour promouvoir les droits des enfants dans le système de justice pénale, ce qui contribuerait à améliorer les règles et à en éclairer l'évolution future. Il a également mis l'accent sur l'importance de la tâche qui attendait les participants et a exprimé l'espoir qu'ils élaboreraient des Lignes directrices traduisant globalement les principes et les droits fondamentaux des enfants victimes et témoins d'actes criminels.

À l'issue de ses délibérations, le Groupe intergouvernemental d'experts a achevé l'élaboration des lignes directrices onusiennes, qui figurent à l'annexe I de son rapport. Il faut souligner que très peu de changements furent apportés aux Lignes directrices préparées par le BIDE et utilisées comme ébauche par le groupe. Le Groupe intergouvernemental d'experts a recommandé que le rapport contenant ces lignes directrices soit présenté au onzième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale (Bangkok, Thaïlande, 18-25 avril 2005) et à la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale, à sa quatorzième session (Vienne, Autriche, 23-27 mai 2005) pour examen et décision. Le rapport du Groupe intergouvernemental d'experts (E/CN.15/2005/14 Add.1) est disponible dans les six langues officielles des Nations Unies sur le site Internet de l'ONUDC : http://www.unodc.org/unodc/crime_cicp_commission_session_14.html ainsi que sur le site du BIDE.



Les Lignes directrices adoptées par l'ONU!

Au moment de mettre sous presse ce rapport, les Lignes directrices en matière de justice dans les affaires impliquant les enfants victimes et témoins d'actes criminels ont été adoptées par la Commission des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale, qui reconnaît explicitement la contribution du BIDE aux travaux préparatoires. Voilà une excellente nouvelle dont il faut se réjouir! Toutefois, l'adoption des lignes directrices par les Nations Unies marque du même coup le début d'un combat encore plus difficile: celui de leur mise en œuvre. Le BIDE sera au rendez-vous...

Enfants victimes de la traite et de l'exploitation sexuelle

La traite d'enfants est une forme moderne d'esclavage qui prend une ampleur inégale à l'échelle internationale. Selon les données de l'UNICEF, la traite touche plus de 1, 2 millions d'enfants par année, générant des profits de plus de 10 milliards de dollars US par année dans le monde. Or, ces chiffres sont bien en dessous de la réalité puisque de nombreux enfants dans les pays du Tiers-Monde ne sont pas enregistrés à la naissance. Plusieurs facteurs expliquent l'augmentation de ce phénomène : la mondialisation des marchés, la pauvreté, les restrictions sur l'immigration et le développement des technologies. Ainsi, avec l'avènement d'Internet, les trafiquants possèdent des moyens rapides et discrets de recruter, d'enlever des enfants et de les exploiter. Les enfants victimes de la traite sont partout : ils mendient et proposent des services sexuels dans nos rues, nettoient nos restaurants et travaillent dans nos champs. Il est pourtant difficile de les détecter et de leur venir en aide, car ils sont prisonniers de réseaux organisés de trafiquants et sont généralement exploités dans des lieux privés, à l'insu des autorités policières.

mise en œuvre de la CDE organisée par le BIDE, une session entière fut consacrée à ce phénomène afin d'en souligner l'ampleur. La situation a été dépeinte en Asie et au Pacifique, et les actions prises par le Conseil de l'Europe, le gouvernement du Canada et le Service de police de la Ville de Montréal, notamment, ont été présentées. Tous ont souligné l'urgence de trouver des moyens d'intervention efficaces.

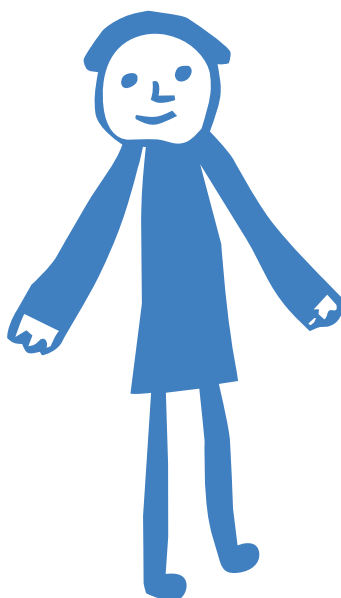
Fort des recommandations de l'étude préliminaire, le BIDE a élaboré un projet de recherche de plus grande envergure sur la traite d'enfants au Canada. Le projet consistera en une étude approfondie du phénomène, visant à identifier les besoins en la matière, notamment par le biais d'entrevues effectuées avec des professionnels oeuvrant auprès des enfants victimes de la traite. À ce sujet, un comité d'experts multidisciplinaire a été mis sur pied afin de guider le BIDE dans ses interventions. Le projet vise à favoriser une meilleure formation et une coordination structurée des intervenants dans la lutte contre la traite des enfants.

Plan d'action du BIDE



La situation de la traite d'enfants au Canada est préoccupante. Il s'agit d'un pays de destination et de transit, et la traite interne des enfants est grandissante. Par ailleurs, en raison de son caractère illicite et clandestin, la traite d'enfants au Canada est un sujet très peu

documenté. Pour pallier à ce manque, le BIDE a effectué une étude préliminaire financée par le ministère de la Justice du Canada qui a réuni des experts à l'échelle canadienne. Les discussions ont mis en évidence les obstacles rencontrés, notamment la difficulté à reconnaître ces enfants, l'ignorance de leurs droits et le traitement inadéquat qui leur est accordé. Le BIDE a par la suite participé à la conférence *La traite d'enfants, une fatalité?* à Sion en Suisse en octobre 2004, qui a abouti à une série de recommandations adressées aux organisations internationales, aux gouvernements ainsi qu'aux ONG. Le mois suivant, lors de la conférence sur la



Profils nationaux sur l'état de mise en œuvre de la Convention relative aux droits de l'enfant

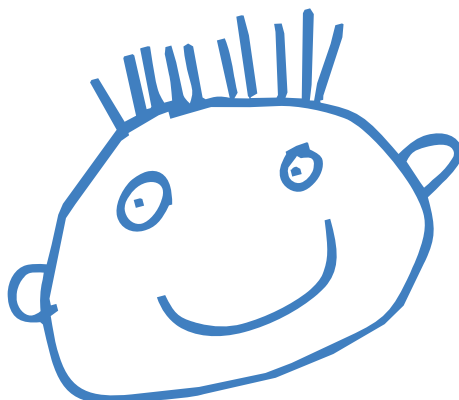
Le BIDE continue son travail sur les profils nationaux en lien avec le statut de la mise en œuvre de la *Convention relative aux droits de l'enfant*. Ce projet a émergé en 2003-2004 à la suite des activités du BIDE dans divers pays du monde et s'est transformé progressivement d'une activité complémentaire en une activité principale du Bureau.

Au cours des travaux préparatoires, le concept du projet a subi certaines modifications et évolutions pour assurer sa mise en œuvre efficace et effective. Ce projet envisage de conduire une analyse et de faire un compte-rendu de l'état de la réalisation des droits des enfants dans les pays qui ont ratifié la *Convention relative aux droits de l'enfant* et ses protocoles facultatifs, mettant en valeur les progrès effectués, les bonnes pratiques et les défis qui restent à relever. Les profils nationaux proposeront une analyse comparative et contribueront à une meilleure connaissance de la situation des droits des enfants dans les pays de diverses régions. Ainsi, l'objectif global de ce projet est de combler le vide qui existe relativement à la protection et à la promotion des droits des enfants aux niveaux national et régional et de contribuer à une mise en œuvre effective de la CDE et de ses protocoles facultatifs.

La première phase du projet consiste en un regroupement d'informations selon lequel des données sur la situation des droits des enfants sont collectées et vérifiées à l'aide de sources alternatives variées, pour ainsi assurer l'exactitude et l'impartialité des informations. Le projet établit une large gamme de sources d'information, y compris les rapports périodiques des États parties au Comité des droits de l'enfant (ONU), les rapports parallèles préparés par les ONG, les rapports d'experts d'organisations internationales et les observations finales et recommandations du Comité de l'ONU, aussi bien que d'autres études pertinentes, recherches, enquêtes, rapports et publications. Les informations réunies sont analysées et présentées dans la forme des profils nationaux. Ces derniers offrent une interprétation des progrès réalisés dans la mise en œuvre de la CDE, les meilleures pratiques, les points faibles, les partenariats construits autour de la Convention et la manière dont les acteurs jouent leur rôle dans sa mise en œuvre, le niveau de connaissance et de conscience

des dispositions de la Convention parmi la population, particulièrement les enfants et les jeunes, aussi bien que les leçons retenues. L'analyse suit les indications spécifiques dans la manière d'établir les rapports et l'ensemble des droits établis par le Comité des droits de l'enfant. Une attention particulière est portée sur les meilleures pratiques développées pour la réalisation des droits des enfants pour qu'elles puissent être utilisées par d'autres pays. Une fois achevés, les profils nationaux seront publiés par groupes régionaux dans des formats imprimés et électroniques et seront mis à la disposition des bénéficiaires visés. Ces derniers incluent les gouvernements et législatures, les organisations intergouvernementales, les organisations non-gouvernementales nationales et internationales, les organisations de la société civile, les institutions de recherche, les groupes d'experts, et les agences donatrices engagées dans la promotion et la protection des droits des enfants, aussi bien que les institutions d'éducation, la masse média et le public en général.

Le premier centre d'intérêts régional porte sur les pays d'Asie. Grâce au travail d'une équipe multinationale et engagée de bénévoles, le BIDE a déjà réalisé des progrès significatifs dans la collecte d'informations et le développement d'une analyse préliminaire pour les 43 pays d'Asie. Le BIDE a engagé des relations de partenariat avec les organisations internationales majeures cherchant à collaborer dans la mise en œuvre de ce projet, y compris l'UNICEF, le Comité des droits de l'enfant, et le Groupe des ONG à Genève. Pendant ce temps, le BIDE est en recherche de financement pour accélérer la mise en œuvre de ce projet.



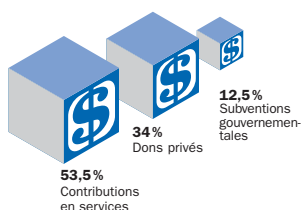
Ressources et dépenses

États financiers 2004-2005

Le budget du Bureau international des droits des enfants pour la période 2004-2005 a été de 746 198 \$ CA. Le surplus des revenus sur les dépenses au 31 mars 2005 s'élevait à 48 349 \$ CA.

Revenus

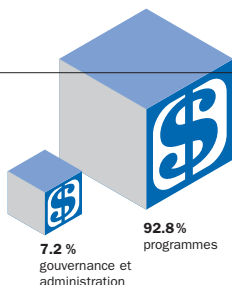
Du 1^{er} avril 2004 au 31 mars 2005



Pour la période 2004-2005, l'activité du Bureau a été rendue possible grâce aux dons du secteur privé (34 %), aux contributions en services (53,5 %) et aux subventions gouvernementales (12,5 %), totalisant des revenus de 746 198 \$ CA.

Dépenses

Du 1^{er} avril 2004 au 31 mars 2005



Les dépenses relatives à la gouvernance et à l'administration se sont élevées à 49 838 \$ CA tandis que des ressources de 648 011 \$ CA ont été consacrées au développement des programmes. Au total, les dépenses se sont élevées à 697 849 \$ CA.

S. Sullivan CND

Sœur Sheila Sullivan, c.n.d. Trésorière

Vérificateur :
Rocheleau Labranche et Associés
s.e.n.c., comptables agréés

Note: Les états financiers sont disponibles au Bureau international des droits des enfants.

Le BIDE en chiffre

Au cours de ses dix années d'existence, près de 6 millions de dollars a été investi dont :

41 % par le secteur privé;
23 % par le secteur public;
et 36 % en dons de services.

Merci à tous nos
collaborateurs.

Remerciements

Le travail du Bureau international des droits des enfants a été rendu possible grâce aux généreuses contributions des donateurs suivants :

Antoniennes de Marie	Sœurs de Notre-Dame des Missions
Augustines de la Miséricorde de Jésus	Sœurs de Notre-Dame du Bon-Conseil
Clarisses	Sœurs de Notre-Dame du Saint-Rosaire
Commission des droits de la personne et des droits de jeunesse du Québec	Sœurs de Sainte-Anne
Congregation of the Presentation	Sœurs de Sainte-Croix
Conseil Canadien pour les Réfugiés	Sœurs de Sainte-Marie de Namur
DeSève Proulx Communications	Sœurs de Saint-François d'Assise, Charlesbourg
DynaCharge Laser Inc.	Sœurs de Saint-François d'Assise, Montréal
Felician Sisters of St-Francis	Sœurs de Saint-Joseph, Hamilton
Filles de Jésus	Sœurs de Saint-Joseph, Saint-Hyacinthe
Filles de la Sagesse, Ontario	Sœurs de Saint-Joseph, Saint-Vallier
Filles de Marie de l'Assomption	Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie
Fondation Émilie-Jauron	Sœurs du Bon Pasteur, Québec
Fondation F.K. Morrow	Sœurs du Sauveur
Grey Nuns Regional Center	Sœurs Franciscaines Missionnaires de l'Immaculée-Conception
Institut de Notre-Dame du Bon Conseil	Sœurs Grises, Montréal
Institut Jeanne d'Arc	Sœurs Hospitalières de Saint-Joseph
La Compagnie de Jésus	Sœurs Missionnaires de Notre-Dame des Anges
Les Oeuvres Le Royer	Sœurs Trinitaires
Ministère des Affaires étrangères - Canada	Sœurs Ursulines, Bruno
Ministère de la Justice Canada	Sœurs Ursulines, Lorretteville
Ministère des Relations internationales - Québec	Sœurs Ursulines, Québec
Ministère de la Santé et des Services sociaux - Québec	Ville de Montréal
Missionnaires Oblates de Saint- Boniface	Via Rail Canada
Oblates Franciscaines de St-Joseph	
Patrimoine Canada	
Petites Franciscaines de Marie	
Religieuses de Jésus-Marie	
Servantes de Notre-Dame	
Servantes du Saint-Cœur de Marie	
Sisters of Charity of St-Louis, Calgary	
Sisters of Charity of the Immaculate Conception	
Sisters of Mercy of Newfoundland	
Sisters of Saint Martha, Antigonish	
Sisters of the Holy Cross	
Sisters of the Instruction of the Child Jesus	
Société de Marie-Réparatrice	
Société du Sacré-Cœur	
Sœurs Auxiliatrices	
Sœurs de l'Assomption de la Sainte Vierge	
Sœurs de l'Enfant-Jésus de Chauffailles	
Sœurs de la Charité, Ottawa	
Sœurs de la Charité, Québec	
Sœurs de la Charité de Saint-Louis, Montréal	
Sœurs de la Congrégation Notre-Dame, Bedford	
Sœurs de la Congrégation Notre-Dame, Montréal	
Sœurs de la Miséricorde, Montréal	
Sœurs de la Présentation, Saskatchewan	
Sœurs de la Présentation de Marie, Sherbrooke	
Sœurs de la Présentation de Marie, St-Hyacinthe	
Sœurs de la Providence de Saint-Vincent-de-Paul	
Sœurs de la Providence, Montréal	
Sœurs de Notre-Dame Auxiliatrice	

Donateurs individuels

Louise Gagné
Fritz Lherisson
Jean-François Noël
Luc Ouimet

*Le BIDE a la chance et le privilège
de pouvoir compter sur des
professionnel(le)s, stagiaires et
étudiant(e)s qui lui offrent leurs
services à titre gracieux. Grâce à eux
et une organisation simple et efficace,
le BIDE est en mesure de réduire au
minimum ses coûts administratifs.*

Conception visuelle et
design graphique :
DeSève Proulx Communications Inc.

L'image qui figure en page couverture
du présent rapport est tirée d'une oeuvre
de l'artiste Marie Denise Douyon,
utilisée avec la permission de la
Commission des droits de la personne
et des droits de la jeunesse du Québec.